



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

**COMMISSION RANDONNEE DU 18/01/2022
A 19 H**

DIFFUSION : PARTICIPANTS + ENCADRANTS RANDONNEE

Présents (14) :

Michel Cattet, Gérard Charton, Françoise Crochot, Jean-Pierre Debuissy, Olivier Duquesnoy, Hervé Fagard, François Lacaille, Jean-Paul Genoud, Jean-Pierre Marino, Gilles Pasteur, Philippe Pescay, Amandine Roussel-Galle, Olivier Tha, Christophe Wertheimer .

Excusée (1) :

Maryse Billot .

Secrétariat de séance : Olivier Duquesnoy

Vous trouverez en pages 2 et 3 le compte-rendu des sujets évoqués et des décisions prises ou suites prévues.

**Le Responsable de la Commission Randonnée
Philippe PESCAY**

SUJETS EVOQUES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<p>-Philippe informe les participants du décès accidentel d'Alain BIREBENT, survenu en Chartreuse lors de la descente en raquettes de la Sûre Alain était instructeur fédéral et président depuis peu de la Commission nationale de randonnée.</p> <p>- Tour de table et présentation des 7 nouveaux brevetés en randonnée montagne.</p> <p>I – Renouvellement du responsable de la Commission Randonnée.</p> <p>Philippe Pescay est disponible pour une nouvelle année.</p> <p>II- Calendrier des sorties.</p> <p>1-Philippe indique que le calendrier des sorties est déjà très largement complété jusqu'à fin avril ; un effort reste toutefois à faire pour les sorties du samedi ou du dimanche.</p> <p>2- La date de publication au calendrier des sorties est en débat car il n'y a pas d'homogénéité. Ainsi certains encadrants publient des sorties à la journée plus de six mois avant, ce qui donne une vision imparfaite du programme, et perturbe les projets des licenciés . Dans l'intérêt général, une harmonisation des délais de parution est nécessaire, qui doit cependant être différenciée selon les cas, car les sorties avec hébergement nécessitent une anticipation plus importante.</p> <p>Par ailleurs la possibilité de programmer des sorties de « dernière minute » ou à brève échéance doit être maintenue.</p> <p>II- Organisation et gestion des sorties.</p> <p>1 - Le sujet de la limitation du nombre de participants est abordé, à partir d'une intervention de Jean-Pierre Marino qui souligne que les situations sont très diverses selon les encadrants . Ainsi, pour les randonnées hors montagne, les groupes varient le plus souvent de 12 à parfois 25.</p> <p>2- La gestion de la liste d'attente est de nouveau abordée.</p> <p>Trois méthodes sont pratiquées :</p>	<p>Il est réélu à l'unanimité</p> <p>2 – La commission Randonnée propose de suivre les principes suivants pour la publication des sorties au calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> * sorties à la journée : au plus tôt 3 mois glissants avant (= de date à date) *sorties fin de semaine avec hébergement au plus tôt 6 mois glissants avant (= de date à date) ; *séjours à la semaine , au plus tôt 9 mois glissants avant (= de date à date) * séjours lointains , au plus tôt un an avant. <p>1- Il n'y pas de norme chiffrée . Le nombre de participants est fixé par l'encadrant, en fonction de la difficulté du parcours, de sa localisation et de toutes circonstances à son appréciation , sous le contrôle du responsable de commission et la responsabilité de la présidente .</p> <p>2- Dans l'état actuel de l'outil extranet , il ressort d'un échange avec la FFCAM que la solution le plus souvent adoptée par les clubs consiste à majorer l'affichage de la capacité des sorties de 25à 30% , pour permettre ainsi</p>

<ul style="list-style-type: none">- Affichage d'une capacité illimitée pour permettre l'enregistrement de tous les postulants avec inscription ensuite d'un nombre limité d'inscrits ;- Affichage de la capacité réelle, et enregistrement des candidatures en surnombre en augmentant la capacité uniquement pendant le temps nécessaire à l'enregistrement d'une préinscription en surnombre.- Méthode ci-contre. <p>3 – Types de sorties .</p> <p>Depuis quelques mois, des sorties à allure modérée sont organisées par Jean-Claude Claudet et François Lacaille.</p> <p>Françoise évoque l'organisation de sorties pour les publics éloignés par les circonstances de la vie. L'expérience du CAF de Vesoul en direction des jeunes migrants est à cet égard citée par Olivier.</p> <p>4 – Gestion financière des sorties.</p> <p>La séance est levée à 21 h 30</p>	<p>l'enregistrement des personnes en liste d'attente, tout en indiquant clairement dans le descriptif le nombre de participants qui seront effectivement inscrits au terme du processus .</p> <p>En l'occurrence, l'affichage d'une capacité illimitée n'est pas préconisée car elle n'est ni transparente ni conforme.</p> <p>En toute hypothèse, les décisions de l'encadrant doivent être le plus transparentes possibles.</p> <p>A poursuivre car bien apprécié.</p> <p>Réflexion à développer.</p> <p>Jean-Pierre Debuissy rappelle que le trésorier est à la disposition des encadrants pour leur éviter toute avance de frais .</p>
--	--

**Le Responsable de la
Commission Randonnée**

Philippe PESCAY